

# Ecocitoyens du Bassin d'Arcachon - Newsletter Novembre 2016

## Dernières nouvelles du Bassin d'Arcachon et son bassin versant... et de l'environnement en général

### BASSIN d'ARCACHON

#### Dragage du port de Taussat Fontainevieille

Comme on peut le voir sur cette photo le dragage du port est en cours et les vases sont transférées par camion vers le bassin de Titoune à Lanton.



Les eaux de notre Bassin d'Arcachon continueront d'être impactées par les dragages qui étaient prévus de longue date, bien avant la création du Conseil de Gestion du Parc Naturel Marin. En effet, le Parc Naturel Marin aura désormais son mot à dire pour tout nouveau projet de dragage, ainsi que tout projet pouvant avoir un impact sur les eaux du plan d'eau.

Le plan de gestion est en cours d'élaboration et devra être finalisé en juin. Parmi les objectifs de ce plan de gestion, notons l'objectif phare: la restauration des herbiers de zostères, complètement décimés sur tout le littoral Nord Bassin.

### URBANISME

#### Demande de défrichement Eco-hameau

Un dossier de demande de défrichement a été mis à la disposition du public à la mairie d'Andernos du 2 au 16 novembre. Ce dossier concerne le projet d'Éco-Hameau sur une partie de la propriété des PEP 33 (Centre de Mer) qui jouxte

directement le Communal. Ce défrichage doit permettre la construction de 80 logements par la société SEIXO.



À ce dossier était jointe une volumineuse étude d'impact portant sur l'ensemble des projets de restructuration de cette propriété, dont deux ont déjà été réalisés ou en cours de réalisation : le lotissement La Pinède (opérateur GIRONDE HABITAT) où il n'y a pratiquement plus de pins, et le lotissement La Chênaie (opérateur AGORA) où il n'y a quasiment plus de chênes.

Dans ce dossier nous avons détecté plusieurs anomalies que nous avons consignées sur le registre prévu à cet effet. Nos remarques seront transmises à l'opérateur, qui en tiendra compte - ou non. Affaire à suivre...

## **PLU d'ANDERNOS**

Le PLU d'Andernos est enfin à l'enquête publique. Voici l'avis ci-dessous, notez bien les jours de présence du Commissaire Enquêteur, lequel sera là pour répondre à vos questions, donner des explications et écouter vos doléances. Vous êtes invités à inscrire vos remarques et souhaits sur le registre mis à votre disposition.

## → Enquête publique sur le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme

Le public est informé que par arrêté du 9 novembre 2016, Monsieur le Maire de la commune d'Andemos-les-Bains a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme.

Monsieur Gérard CHARLES a été désigné commissaire enquêteur titulaire par le président du tribunal administratif de Bordeaux et Monsieur Romain COMAS a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Les pièces des dossiers et les registres d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé seront tenus à la disposition du public en mairie d'Andemos-les-Bains, pendant la durée de l'enquête, du 2 décembre 2016 à 9h au 4 janvier 2017 à 17h.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie d'Andemos-les-Bains – BP 30 – 33510 Andemos-les-Bains.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du siège de la mairie d'Andemos-les-Bains dès la publication du présent arrêté. *Il sera, en outre, également disponible durant l'enquête publique sur le site internet de la commune à l'adresse suivante :*

[www.andemoslesbains.fr](http://www.andemoslesbains.fr)

Elles sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

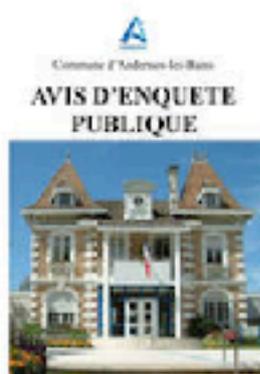
Le commissaire enquêteur recevra en mairie d'Andemos-les-Bains – centre administratif - pendant la durée de l'enquête aux jours et heures suivants :

- Le vendredi 2 décembre de 09 h à 12 h 30
- Le mercredi 7 décembre de 13 h 30 à 17 h
- Le samedi 9 décembre de 09 h à 12 h 30
- Le mardi 13 décembre de 09 h à 12 h 30
- Le mercredi 21 décembre de 13 h 30 à 17 h
- Le mercredi 28 décembre de 09 h à 12 h 30
- Le mercredi 4 janvier de 13 h 30 à 17 h

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie d'Andemos-les-Bains et à la préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. *Il sera également publié sur le site internet [www.andemoslesbains.fr](http://www.andemoslesbains.fr).*

A l'issue de l'instruction, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du projet de plan local d'urbanisme ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications aux projets en vue de cette approbation.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès du Maire d'Andemos-les-Bains.



## Le Communal, "zone à urbaniser ultérieurement" 2AU

L'ouverture à "l'urbanisation de cette zone est conditionnée par l'identification des sensibilités et par une modification du PLU, classant les espaces sensibles avec un zonage adapté" (Pièce n° 4 : Règlement d'Urbanisme, p. 60).

Actuellement, et jusqu'en mars 2017, le bureau d'études BKM réalise l'étude environnementale faune-flore de cette zone de 89 ha appelée le Communal et où était situé un projet d'urbanisation de la précédente municipalité, appelé alors "Matoucat".

Le Communal est un espace naturel (lande à molinie, forêt) et une grande zone humide qui fait partie du bassin versant du ruisseau le Bétey. Il est traversé par deux crastes importantes, on y trouve plusieurs lagunes, et cette zone se trouve inondée en hiver et parfois jusqu'à l'été. Une grande variété de plantes y pousse et elle héberge de nombreuses espèces dont certaines, endémiques, sont protégées.

**Nous sommes absolument opposés à l'urbanisation de cet espace naturel.**



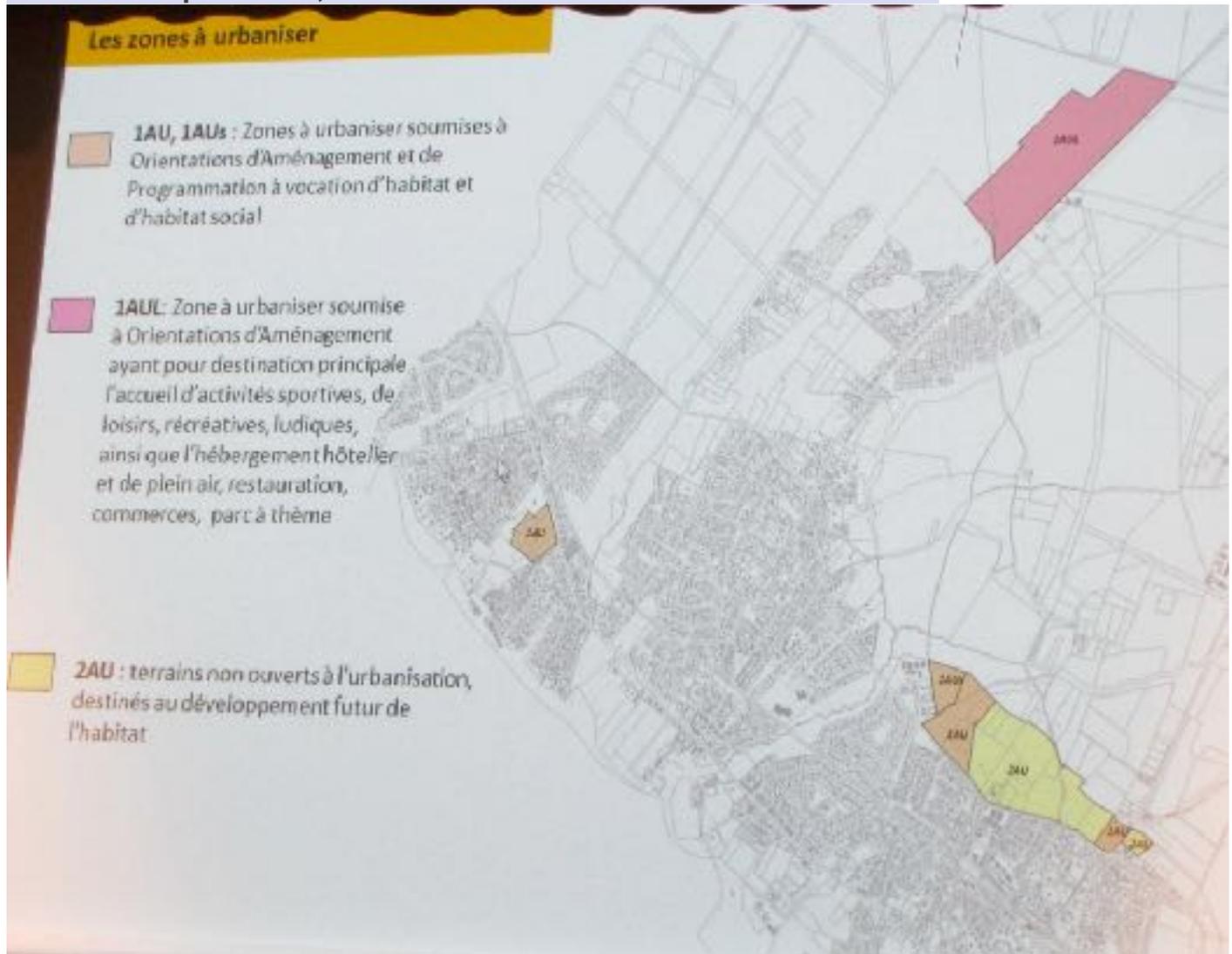
## PLU de LANTON

On commence à en savoir plus sur le PLU de Lanton, toujours en gestation. La concertation continue et vous avez la possibilité d'aller en mairie consulter le projet à ce stade, demander des explications et consigner vos demandes sur le registre. Il

sera tenu compte de vos remarques.

Vous pouvez consulter le projet en cours à cette adresse: <https://www.mairie-lanton.fr/demarches/pos-plu-padd.html>

Des ouvertures à l'urbanisation sont prévues. Les zones AU1 sont des zones à urbaniser rapidement, les zones AU2 à urbaniser ultérieurement.



Nous parlerons de ces deux PLU lors de nos prochaines réunions mensuelles, la prochaine samedi 10 décembre à 10h à la Maison du Port.

## NOS RENDEZ-VOUS

**Festival de l'Oie bernache : plus que quelques jours !**

### Observation des oiseaux

- vendredi 25 de 13h à 15h à la jetée d'Arès
- samedi 26 de 10h à 18h à la jetée d'Andernos, au port de Larros (Gujan-Mestras), au port de Claouey et à Jane de Boy (Lège-Cap Ferret) ; de 14h à 16h au port du Rocher (La Teste)
- dimanche 27 de 10h à 18h à la jetée d'Andernos, au port de Larros (Gujan-Mestras), au port de Claouey (Lège-Cap Ferret)
-

## Rencontre littéraire

- avec Jean Rolin, vendredi 25 à 19h30, librairie Le Jardin des Lettres, 22 avenue de Bordeaux à Andernos

## Conférence "La migration des oiseaux"

- par Maxime Zucca, vendredi 25 à 20h, Maison de la Nature Le Teich

## Expo photos

- "VASES ET VASIÈRES" : les photos du concours 2016, jusqu'au samedi 26 à la Médiathèque de Lanton
- "LES OISEAUX DANS LES PAYSAGES DU BASSIN D'ARCACHON" : les photos du concours 2014, jusqu'au dimanche 27 au port de La Teste, derrière la Cabane à Pinpin
- "DUCK SIDE STORY" : photos de Michel Quéral, jusqu'au dimanche 27, Cabanes bleues, au port d'Audenge
- "DE SABLE ET D'EAU" : regards croisés sur la Réserve naturelle du Banc d'Arguin, jusqu'au dimanche 27, Cabanes bleues, au port d'Audenge
- "HORIZON BERNACHES" : photos de Frank Jouandoudet, jusqu'au dimanche 27, Cabanes bleues, au port d'Audenge

## Prochaine réunion mensuelle

le samedi 10 décembre à 10H à la Maison du Port

Au programme:

Nous parlerons essentiellement du PLU d'Andernos et de notre (votre) participation à l'enquête publique. N'oubliez pas ce rendez-vous important.



Ecocitoyens du Bassin d'Arcachon

45 Bd de la Plage 33510 Andernos les Bains \* Tel 0556761802

Ecocitoyens.bassinarcachon@gmail.com

<http://www.ecocitoyensdubassinarcachon.org>

BULLETIN

D'ADHESION

2016

### Mes coordonnées

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

Téléphone.....Email.....

*La cotisation de 12 euros ouvre droit à la participation active (votes) à l'assemblée générale de l'association et à l'avantage fiscal prévu à l'article 200 du CGI pour les particuliers et à l'article 238 bis pour les entreprises. Nous acceptons les dons de tout montant par chèque à l'ordre d'Ecocitoyens du Bassin d'Arcachon. Un reçu fiscal réglementaire vous sera adressé.*

### Je deviens membre

Actif ..... je verse la somme de 12 euros en espèces  par chèque

Bienfaiteur..... je verse la somme de .....euros par chèque

Date.....Signature

Sur notre groupe Facebook: <https://www.facebook.com/groups/Ecocitoyens.bassindarcachon/>

Sur Twitter: <https://twitter.com/NordBassin2010>

Sur instagram: <https://www.instagram.com/ecocitoyens.bassindarcachon/>